

Choisir l'investissement responsable

POUR CONTRIBUER À BÂTIR UN MONDE MEILLEUR TOUT EN VISANT L'ATTEINTE DE VOS OBJECTIFS FINANCIERS



**Vous cherchez à utiliser
votre investissement comme
un levier pour contribuer
au développement d'un
monde meilleur?**



Nous avons ce qu'il vous faut

Les produits de placement en **investissement responsable (IR)** sont conçus pour les investisseurs qui favorisent le développement durable dans le respect des personnes et des collectivités, et ce, tout en visant un potentiel de rendement attrayant.

Choisir **l'investissement responsable**, c'est investir dans des sociétés qui aspirent à de hauts standards environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Ce que vous devez retenir de l'investissement responsable

1

STRATÉGIES APPLIQUÉES À LA SÉLECTION DES TITRES¹

EXCLUSION DE SECTEURS CONTROVERSÉS

1

Basée sur la nature des activités exercées :

Sont écartés d'emblée les producteurs et transporteurs spécialisés d'énergies fossiles, les sociétés œuvrant dans les industries de l'armement civil, de l'énergie nucléaire et du tabac².



Tabac



Armes
controversées



Énergies
nucléaires



Combustibles
fossiles

Conformément aux dix principes du Pacte mondial des Nations Unies³, l'IR évite d'investir dans les entreprises impliquées dans des controverses importantes dans les domaines des droits de la personne, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

¹ L'application des stratégies en IR peut varier en fonction du type de produit de placement.

² Selon la Politique d'investissement responsable des Fonds Desjardins.

³ Le Pacte mondial des Nations Unies: Proposer des solutions aux défis mondiaux | Nations Unies

MEILLEURES DE LA CATÉGORIE

2

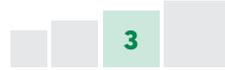
La stratégie vise à sélectionner des entreprises qui se démarquent dans leur industrie ou dans leur secteur. Cette stratégie vise également à sélectionner des entreprises qui réalisent des efforts afin d'améliorer la gestion de leurs enjeux ESG.



Ce que vous devez retenir de l'investissement responsable

(suite)

INTÉGRATION DES FACTEURS ESG À L'ANALYSE FINANCIÈRE



La prise en considération des **critères ESG** permet de déterminer et d'analyser des enjeux auxquels les entreprises sont potentiellement exposées. Afin de sélectionner **les entreprises les mieux outillées** pour y faire face, le gestionnaire de portefeuille intègre dans son analyse des considérations ESG pertinentes au secteur d'activité des entreprises en question.



Environnement

Ex. : Changement climatique



Social

Ex. : Santé et sécurité au travail



Gouvernance

Ex. : Diversité et indépendance au sein des conseils d'administration

THÉMATIQUES À IMPACT



Cette stratégie vise à sélectionner des entreprises performantes dans des secteurs directement liés à une thématique ESG, et qui génèrent un impact positif mesurable, par exemple :

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre
- La gestion de l'eau
- La rémunération juste des dirigeants d'entreprise



Ce que vous devez retenir de l'investissement responsable

(suite)

2 STRATÉGIE APPLIQUÉE APRÈS L'INVESTISSEMENT

L'ENGAGEMENT ACTIONNNARIAL

Nous utilisons nos droits et privilèges d'actionnaires pour encourager les entreprises à améliorer leurs pratiques d'affaires :

Dialogues pour améliorer les pratiques ESG des entreprises



Le dialogue vise à communiquer avec des émetteurs dont les titres sont détenus dans un portefeuille en vue d'influencer leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance. C'est l'occasion pour les investisseurs de faire valoir leurs préoccupations directement auprès de la direction d'une entreprise et d'exprimer leurs attentes quant aux changements à mettre en place pour améliorer les pratiques ESG des entreprises ciblées.

Proposition d'actionnaire



La proposition d'actionnaire consiste à formuler une recommandation non contraignante, c'est-à-dire qui ne prescrit pas une action directe entravant l'exercice des dirigeants de l'entreprise, qui sera soumise à l'ensemble des actionnaires de l'entreprise.

Vote lors des assemblées d'actionnaires pour influencer les pratiques ESG



L'exercice du droit de vote permet de se prononcer sur l'ensemble des questions soumises annuellement lors des assemblées d'actionnaires.



Des retombées aussi positives que concrètes

Exemples d'éléments pris en compte pour chaque critère

 <p>Environnement</p>	<p>Changements climatiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Émissions de gaz à effet de serre • Résilience face aux changements climatiques 	<p>Utilisation des ressources naturelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protection de la biodiversité • Approvisionnement en eau 	<p>Pollution et déchets</p> <ul style="list-style-type: none"> • Émissions polluantes • Durabilité des produits • Valorisation des matières résiduelles 	<p>Occasions environnementales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approvisionnement en énergie renouvelable • Efficacité énergétique
 <p>Social</p>	<p>Capital humain</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sous-traitance • Santé et sécurité au travail • Développement des compétences 	<p>Responsabilité face aux produits et services</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protection des renseignements personnels • Approvisionnement responsable • Fiabilité des produits 	<p>Acceptabilité sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion des impacts sur les communautés 	<p>Occasions sociales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accès à une alimentation de qualité • Médicaments pour les maladies à forte incidence • Accès à des services financiers de base
 <p>Gouvernance</p>	<p>Gouvernance d'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> • Indépendance et expertise des conseils d'administration • Rémunération des dirigeants • Droits des actionnaires 		<p>Pratiques de gouvernance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diversité • Divulgence financière et extra-financière • Stratégie fiscale dynamique • Corruption • Lobbying 	

L'investissement responsable : deux mythes déboulonnés



MYTHE

POUR INVESTIR DE FAÇON RESPONSABLE, IL FAUT SACRIFIER LE RENDEMENT.

Le prétendu compromis entre IR et rendement est probablement le préjugé le plus répandu, certains investisseurs croyant que l'adoption de pratiques ESG robustes se fait au détriment du rendement.

LES FONDS EN IR CIBLENT LES ENTREPRISES DE FAÇON TROP ÉTROITE, ET LE CHOIX EST LIMITÉ.

Les premiers produits en IR offraient peu d'options et ne répondaient pas toujours aux besoins des investisseurs. L'IR avait tendance à appliquer des filtres rudimentaires à un ensemble d'actions pour exclure des secteurs spécifiques ou certaines activités commerciales.



RÉALITÉ

IL EST DÉMONTRÉ QUE LES FONDS EN IR GÉNÈRENT DES RENDEMENTS ÉQUIVALENTS OU SUPÉRIEURS À CEUX DES FONDS GÉRÉS DE FAÇON TRADITIONNELLE.

Les faits démontrent pourtant que les stratégies en IR ne compromettent pas le rendement et qu'elles peuvent même l'améliorer. Depuis les dernières années au Canada, la plupart des fonds en IR se sont aussi bien sinon mieux comportés que les fonds traditionnels⁴.

LES FONDS EN IR OFFRENT AUJOURD'HUI QUALITÉ ET DIVERSIFICATION.

Contrairement à la croyance populaire, les stratégies en IR sont aujourd'hui très sophistiquées, et l'univers de l'IR est à la fois plus exigeant et plus inclusif qu'à ses débuts : exigeant, parce que les investisseurs demandent aux entreprises d'en faire plus en matière d'ESG; inclusif, parce qu'il s'étend aux catégories d'actifs les plus importantes et à l'ensemble des secteurs de l'économie, ce qui élargit les retombées positives de l'IR sur le marché. La variété des produits en IR maintenant sur le marché offre à chaque investisseur la souplesse nécessaire pour constituer un portefeuille complet et diversifié, adapté à son profil de risque.

⁴ Fonds d'investissement responsable au Canada de l'Association pour l'investissement responsable (AIR), 31 décembre 2020.

Desjardins : un savoir-faire en IR

Conviction

Nous croyons que les acteurs économiques ont des responsabilités envers les collectivités et leurs territoires, et qu'ils doivent agir en conséquence.

C'est pourquoi les produits en IR visent à promouvoir des pratiques d'affaires et une gouvernance d'entreprise plus respectueuses des collectivités et de l'environnement.



PRINCIPLES FOR
RESPONSIBLE
BANKING

Au-delà de notre offre de produits de placement, le Mouvement Desjardins, en tant que premier groupe financier coopératif au Canada, intègre les critères ESG (environnement, social et gouvernance) à l'ensemble de ses lignes d'affaires.

Première institution financière canadienne signataire des Principes for Responsible Banking (PRB), une initiative lancée par l'ONU⁵.

1990

**Lancement du Fonds Desjardins Environnement,
le premier en son genre au Canada.**

⁵ DESJARDINS. Desjardins, première institution financière canadienne signataire des Principes for Responsible Banking, Salle de nouvelles-Communiqués de presse, 16 septembre 2019. (Consulté le 14 septembre 2021)

Expertise

En choisissant nos produits de placement en IR, vous optez pour le savoir-faire et la confiance d'un leader authentique et expérimenté qui innove et fait ses preuves en matière d'investissement responsable depuis plus de 30 ans.





SI VOUS CHERCHEZ À UTILISER VOTRE ÉPARGNE COMME UN LEVIER DE CHANGEMENT POUR CONTRIBUER À AMÉLIORER LE SORT DE LA SOCIÉTÉ ET DE LA PLANÈTE, **LES PRODUITS DE PLACEMENT EN IR** PEUVENT ÊTRE LE CHOIX TOUT INDIQUÉ POUR VOUS.

DESJARDINS, PIONNIER EN IR

+ 25 PRODUITS
EN IR

AVEC PLUS DE

11,1 G\$
D'ACTIFS SOUS GESTION*

+ 30 ANS
D'EXPERTISE
EN IR



* Au 30 septembre 2021

GESTIONNAIRES DE PORTEFEUILLE

+ 24 GESTIONNAIRES
DE PORTEFEUILLE
CHEVRONNÉS
DE RENOMMÉE
MONDIALE



+ 4 000 ANALYSTES
FINANCIERS

Desjardins, un nom qui inspire confiance!

Le Mouvement Desjardins est le premier groupe financier coopératif au Canada et l'une des institutions financières les mieux capitalisées au pays. Il jouit d'excellentes cotes de crédit, comparables à celles de plusieurs grandes banques canadiennes et même internationales. Cela lui vaut notamment d'être reconnu parmi les institutions financières les plus solides dans le monde selon le magazine *The Banker*.

Selon votre situation personnelle et vos objectifs financiers, votre représentant pourra vous conseiller le produit de placement qui vous convient. Communiquez avec lui dès aujourd'hui.

fondsdesjardins.com
desjardinsassurancevie.com

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits.



DESJARDINS est une marque de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, employée sous licence.